



# Club Invest

*#AuServiceDeCeuxquiServent*

By **Gendnet**

*#CréateurDePatrimoine*



## Le Club Invest

*Votre Solution dédiée et sur mesure*



Le Clubinvest propose **une aide à la Création De Patrimoine**. C'est un service exclusivement dédié aux adhérents du Club Gendnet. Pour **vous accompagner** au mieux nous nous appuyons sur nos **valeurs, notre expertise et notre indépendance** et plus de 20 années cumulées d'exercice patrimonial.

**Avec le Clubinvest c'est #Plusd'Épargne, #Plusd'Immobilier,  
donc "PLUS DE SÉRÉNITÉ" !**

**Sécurisez votre avenir dès 50€/mois et 1000€ d'apport !**



## → La Solution sur mesure du Clubinvest by Gendnet

*“Vous avez des projets, des envies, des rêves ? Nous avons les réponses !”*

Grâce à votre **Accompagnement Personnalisé** et notre **Conseil en Investissements**, vous “**boostez votre épargne**”, vous devenez un investisseur averti !

Nous nous appuyons sur les **Meilleurs Partenaires** et respectons ces deux règles de base que sont la **Diversification** et l'**Optimisation** pour vous apporter un conseil en “**bon père de famille**”.

**Votre Conseiller dédié** vous guidera, en confiance, vers la **réussite de vos projets**. Il s'appuiera sur votre **Bilan Patrimonial (\*)** pour vous proposer une « **Solution sur mesure** ».

**Lancez-vous !** diversifiez votre patrimoine grâce à notre panel de supports d'excellence :

**Tout le spectre de notre expertise :**

- Placements Financiers
- Épargne & Retraite
- Immobiliers Neufs & Anciens
- Financements
- Assurances Crédit
- Métaux Précieux
- Fiscalité



*(\*) Bilan patrimonial offert si investissement(s) immobilier(s), sinon il est soumis à une facturation adaptée.*

## → Les règles patrimoniales

1. Diversification
2. Cohérence
3. Sécurisation
4. Agilité
5. Optimisation

Ces règles sont à appliquer dans l'ordre pour la réalisation de tout **Projet Patrimonial**. Elles permettent de garantir la Défense des intérêts privés des bénéficiaires du Clubinvest.

**Si une seule des règles n'est pas respectée, le projet ne peut être soutenu par le « Clubinvest Gendnet ».**

**Diversification** : « On ne met jamais tous ces œufs dans le même panier ! ». **Règle d'OR** sans laquelle le Clubinvest ne s'engagera pas auprès de ses « bénéficiaires investisseurs ».

**Cohérence** : le projet doit s'inscrire dans **un équilibre** entre le fonctionnement du foyer (\* *rendements, disponibilité...*) et les projets futurs tels que mariage, naissances, départ des enfants, vie professionnelle...

**Sécurisation** : Le Clubinvest, par le choix de ses **partenaires**, donc des “produits” et par le **processus qualité interne** permet de **diminuer le niveau de risque** à son maximum. Néanmoins il est important de notifier que le risque zéro n'existe pas.

(\* *Téléchargez notre **tableur « Bilan mensuel »** sur [Gendnet.fr](http://Gendnet.fr) ou demandez à votre Conseiller du « Clubinvest Gendnet »*



**Agilité** : De par le mode de vie actuelle, de nombreux changements ou bouleversements arrivent fréquemment au sein des foyers (mutation, orientation pro., divorces etc). Il est vital que le **portefeuille d'actifs soit "agile"**. Il permettra, au fil du temps, de s'adapter aux évolutions par l'arbitrage des actifs en fonction des aléas de la vie.

**Optimisation** : chaque projet patrimonial est optimisé par les conseillers du « Clubinvest Gendnet ». Cela sous-entend un **travail de fond** qui permet aux investisseurs de **d'optimiser leur potentiel** dans le **respect des règles** précédentes.

## → Le Projet

1. Réaliste
2. Compris
3. Adapté

**Réaliste** : Tout projet patrimonial nécessite une **approche humaine et réaliste** qui va prendre en compte tous les critères personnels et financiers. C'est l'œuvre du Conseiller Clubinvest de définir le **périmètre de faisabilité** de votre projet.

**Compris** : Les investisseurs doivent impérativement conserver la **décision de "faire"** avec un parfait **consentement éclairé**. En ce sens, le processus « Clubinvest Gendnet » répond, étape par étape, à cette condition et permet au(x) bénéficiaire(s) de **créer et développer leur patrimoine en toute sérénité**.



**Adapté** : Ce n'est qu'après un ou plusieurs **entretiens individuels, sans frais**, qu'il sera possible de dégager des pistes répondant à la fois aux **“règles patrimoniales”** ainsi qu'aux **objectifs des investisseurs**. C'est un travail d'équipe pour obtenir du **« sur mesure »**... **LA SOLUTION ADAPTÉE !**

→ **Nos partenaires**

Ils sont leaders dans leurs domaines, ainsi vous accédez aux solutions habituellement réservées aux plus aisés... **alors un seul mot “action” !**

**Avec le « Clubinvest by Gendnet » et ses partenaires vous entrez dans le monde de la gestion “privée” et des produits d'excellence, vous êtes privilégiés !**

**Accessible à tous et sans engagement**

**Épargnez avec succès dès 50€/mois et 1000€  
d'apport**

**Faites une demande de conseil sur**

**<https://gendnet.fr>**

